

Inter-quartiers

Le conseil de quartier de Bellevue : proximité, écoute et proposition

Le travail du groupe Cadre de Vie créé au sein du Conseil de Bellevue a permis de proposer des travaux dont une partie est déjà en cours de réalisation : écoute des habitants, puis synthèse pour les élus, le Conseil de quartier joue la carte de la proximité avec succès

En septembre 2005, lors de la mise en place des groupes de travail du deuxième conseil de quartier pour le mandat 2005-2007, un groupe Qualité de Vie à Bellevue a été créé. Son objectif : se saisir de tout ce qui touche au stationnement des véhicules, aux espaces verts, aux chemins piétonniers, aux aires de jeux, bruits, nuisances...

Des commissions, à l'intérieur du groupe de travail, sont constituées autour d'un thème bien précis. La synthèse des travaux est ensuite restituée en séance plénière du conseil de quartier.

Le but de ces synthèses réalisées par les membres du groupe de travail, est de donner aux élus un moyen de connaître le niveau de qualité de vie du quartier qu'ils ont en charge et de leur faire remonter les doléances des habitants.

Deux thèmes ont été abordés dès le début : la sécurité routière et le stationnement.

Sur la sécurité routière 11 fiches ont été rédigées portant sur un manque de signalisation, une mauvaise visibilité, la vitesse excessive des véhicules ou encore un mauvais marquage au sol.

Sur le stationnement 15 propositions d'améliorations du stationnement et par conséquent un meilleur cheminement piéton ont été rédigées.

En juin 2006, ces travaux ont été présentés en plénière du conseil de quartier et transmis aux services de la mairie pour avis techniques.

Après rencontre avec les techniciens certaines demandes ont pu être honorées rapidement, d'autre demandant une étude approfondie.



La pose de plots a permis de sécuriser le cheminement des piétons.

Concrètement à ce jour, des plots ont été mis en place à un endroit de l'avenue de Tarente où le stationnement était plus qu'anarchique, les marquages au sol ont été repeints ou créés.

Ces actions et ces réponses de la mairie s'inscrivent dans les revendications unanimes de tous les conseillers de quartier lors des rencontres sur la Démocratie locale de Dijon en octobre 2006 : la légitimité du conseiller par rapport aux habitants, élus et instance politiques : « le conseil de quartier doit être une force de proposition pour la municipalité ».

A ce jour les retours des habitants sont plus qu'encourageants ! ■

Philippe CHAGNIOT
Bellevue

Comité de rédaction

- Claudine Boyer, Saint Marc
- Guy Crissin, Rive Droite
- Hélène Debeir, Brest Centre
- Christian Kieleck, Lambézellec
- Denise Lucas, Saint-Marc
- Odile Le Guern, Lambézellec
- Danielle Guéguéniat, Saint-Marc
- Charles-André Massa, Brest Centre
- Daniel Vanhooland, Rive Droite

Direction de la Proximité
• Yolande Schneider,
• Pierre-Yves Brouxel

Service Communication
• Marie-José Coat,

Contact pour toutes vos suggestions :
Yolande Schneider 02 98 00 88 00
Pierre-Yves Brouxel 02 98 00 88 49

Direction de la proximité

Mise en page
Bernadette Coléno

Décembre 2006 • N°8

EDITO

Signée le 17 novembre par les représentants des 6 Conseils consultatifs de quartier et le Maire, en présence de plus de 150 représentants des conseils, la Charte des relations entre élus, conseils et services de la ville et de la communauté urbaine marque une nouvelle étape importante dans le fonctionnement de ce nouveau dispositif de démocratie participative.

Elle répond au besoin exprimé l'an dernier par les conseillers de quartier d'organiser la relation avec les services et les élus, d'être acteurs de projets concrets.

Dans chaque quartier, des projets ont été identifiés, qualifiés : qu'il s'agisse d'information, de consultation, de concertation ou de projets d'initiative, des référents suivront le dialogue sur chaque projet.

Le travail va se poursuivre dans les semaines à venir par la définition commune des axes de travail pour chaque quartier à partir des propositions émanant soit des conseillers de quartier, soit des élus, soit des services.

Petit à petit nous apprenons à travailler ensemble avec l'appui des formations et la présence au quotidien des mairies de quartier. Ainsi, une culture participative se construit. Merci à chacun pour ce chemin parcouru et ce souci d'une ville agréable à vivre ensemble

Michel BRIAND
Adjoint au Maire

Chargé de promouvoir la démocratie locale et la citoyenneté

Zoom

10^{èmes} rencontres de la démocratie locale à Dijon : Brest en action

Où en est la réflexion sur la démocratie participative, quelles sont les pistes de progrès à creuser, une délégation de Brest a participé aux rencontres de Dijon. L'occasion pour les brestois de s'informer, mais aussi de faire connaître les avancées brestoises, notamment sur la charte.

Une délégation de 14 brestois motivés s'est retrouvée à la gare à 6h30 le vendredi 20 octobre, direction Dijon : ils allaient participer aux dixièmes rencontres de la démocratie locale. Six conseillers, un par quartier, six représentants des services de la ville et deux élus constituèrent cette équipe de choc.

Louis de Broissia, Président du Conseil Général de la Côte d'or ouvrit le forum en mettant l'accent sur les partenariats indispensables avec les associations et la nécessité de promouvoir la concertation, les échanges entre

les acteurs locaux, élus, conseils de quartier, conseils de développement... Comment maintenir cet élan nouveau pour la démarche participative ? Comment recréer du lien citoyen ?

Les quatre grands forums proposés sur les thèmes des conseils de quartier, conseils de développement, dispositif jeunesse et associations, ainsi que les différents ateliers allaient nous donner des éléments de réponse et de réflexion.

Les brestois se sont répartis dans les ateliers liés aux CCQ. Trois d'entre eux avaient la responsabilité de présenter la charte dans un atelier intitulé « les relations élus, techniques et habitants ». Un échange riche et pertinent fit apparaître rapidement de grandes disparités d'une ville à l'autre, quelle que soit la couleur politique de la municipalité. Au cours du débat, Brest est apparue comme une ville jouant le jeu de la démocratie participative

avec respect et sérieux. Certes, la charte nous donne un cadre ; les preuves restent à faire mais la volonté de réussir existe.

Dans les autres ateliers, il apparut qu'entre les intitulés annoncés et la réalité du contenu, ce sont surtout les échanges d'expérience qui ont primé.

Malgré la fatigue du voyage, les brestois ont partagé un moment de convivialité avec les 1000 personnes présentes sur le site lors du dîner et de la soirée brésilienne qui a suivi. Une belle soirée qui ne devait pas nous faire oublier la deuxième partie du forum, le samedi à partir de 9h30.

C'est à l'heure et au complet que nous avons assisté à la table ronde consacrée aux propositions associatives pour un renouveau démocratique autour de représentants de l'ADELS, 4D, UNADEL et FCSF.

La deuxième partie mettait l'accent sur la fracture civique, la crise sociale et le renouveau de la démocratie dans ce contexte. Deux sociologues, auteurs de réflexions sur le sujet animaient ce débat fort passionnant.

La société civile mobilisée, organisée, informée, formée devient un acteur de la nouvelle donne démocratique qui se met en place. C'est là que se crée, recrée le lien citoyen malmené, oublié. J'ai envie de dire aux urnes citoyens c'est votre ville, votre territoire, participez.

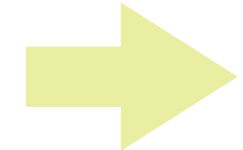
L'allocution de François Rebsamen, Maire de Dijon, clôturait cette matinée. Avec conviction et optimisme il a encouragé toutes les démarches de démocratie participative préférant « l'optimisme de l'action au pessimisme de l'intelligence ».

A l'issue du colloque, la candidature de Brest comme ville organisatrice d'une prochaine rencontre a été proposée par les élus présents et Yolande Schneider. Affaire à suivre...

Retour en gare du bout du monde à 22h après un voyage qui ressemblait à un retour de colonie de vacances, c'est ça aussi le conseil de quartier, de l'amitié. Vivement le prochain séminaire ! ■

Hélène DEBEIR
Brest Centre

* Participants au déplacement : Solène Balbous, Pierre-Yves Brouxel, Philippe Chagniot, Jean Champeau, Hélène Debeir, Loïc Fresnay, Dominique Goullian, Marie-Jo Kerbrat, Colette Le Guern, Marie Thérèse Le Menn, Albert Sparfel, Yolande Schneider, Hosny Trabelsi.





Inter-quartiers

Consultation « Halles Saint-Louis » : le conseil de Brest Centre donne son avis

L'exercice a été difficile car c'était une première, mais le résultat est là : sollicité par la Ville, le conseil de quartier de Brest centre a rendu un avis collectif argumenté sur le projet de réaménagement des Halles Saint-Louis.

L'opération de réaménagement des halles Saint-Louis a permis au Conseil de quartier de donner la mesure de ses compétences et de sa pertinence à travers la rédaction d'un avis collectif argumenté.

La consultation s'est articulée au sein d'un groupe de conseillers riverains ou non, mais motivés par cette rénovation de centre ville. Les trois projets présentés ont suscité passions, interrogations, perplexité au départ. Au fur et à mesure de notre démarche, les aspects objectifs faisaient parfois place aux coups de cœur, voire aux coups de gueule !

Compte tenu de la complexité des dossiers à étudier, arriver à donner un avis collectivement élaboré semblait parfois une mission impossible. Il nous fallait trouver une méthode pour avancer.

Mais en restreignant le champ des interrogations à celles susceptibles d'intéresser les riverains, les utilisateurs du lieu, les habi-

tants, notre démarche a fini par trouver de la pertinence. Cette méthode de travail nous a conduits à l'élaboration d'une grille d'analyse des 3 projets au travers de 6 dimensions :

- Le volet commercial
- Les halles
- Les riverains
- Les espaces d'animation
- Le projet architectural et urbain
- Remarques particulières à apporter au jury

Pour forger son avis, le groupe de travail a également assisté à 3 réunions avec élus et services, où des échanges intéressants ont éclairé sa démarche.

Parallèlement, deux de ses membres, Mme Guesquière et M. Dion, se portaient volontaires pour représenter le Conseil de quartier lors de la séance décisive du jury le 26 septembre. : M Dion avait déjà réalisé en amont un travail de terrain en allant à la rencontre des commerçants des Halles et des rues avoisinantes. Leurs craintes légitimes étaient de voir leur chiffre d'affaire baisser et les loyers augmenter. Ils étaient surtout inquiets sur le choix de la zone d'installation temporaire du marché pendant la durée des travaux.

M Dion précise que les rencontres faites sur le terrain se sont déroulées dans une bonne entente, l'heure était à l'écoute et non à une démarche de démolition d'un des projets. Cette opération sur le terrain a été enrichissante, elle nous a donné des éléments intéressants pour mûrir notre réflexion.

Le questionnaire renseigné avec précision et pertinence a été porté à la connaissance des membres du jury par Paul Dion.

Mme Guesquière nous rappelle la distribution des voix : avec 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention, la compagnie de Phalsbourg emportait le marché. Nous lui souhaitons bon vent.

C'est la première fois que le Conseil de Quartier Brest Centre travaille de façon collégiale pour donner un avis collectif ; cette opération menée avec beaucoup de sérieux et sans parti pris donne un premier aperçu de ce que nous pouvons apporter dans la décision finale.

C'est un moyen d'expression citoyenne qui ne peut se faire que dans le respect, la tolérance en dehors de toute recherche d'intérêt particulier. ■

Propos recueillis par Hélène DEBEIR auprès de Mme Guesquière et M.Dion

Le Pédibus : une initiative du CCQ Rive Droite qui fait son chemin

Pour diminuer la circulation, aller à l'école à pied, c'est bien, mais encore faut-il pouvoir le faire quand on travaille et que nos horaires de parents nous le permettent. Alors, si un système de ramassage à pied par des adultes est organisé, plus de problème ! C'est le principe du Pédibus et c'est le Conseil de la Rive Droite qui l'a proposé. Brest métropole océane a facilité sa mise en place.

J'habite depuis 10 ans le quartier de Mesnos à la Cavale Blanche. A mon arrivée, il y avait peu de maisons et la carte scolaire n'était pas en place. Pourtant, il y avait plus d'élèves et bien moins de voitures qu'aujourd'hui. Je me réjouissais de voir les maisons se construire car je pensais que cela réduirait la circulation des voitures aux abords des écoles maternelle et primaire. En réalité, c'est l'effet inverse qui s'est produit : le nombre de voitures n'a cessé de croître au fil du temps.

Prenant conscience que cette situation pouvait gravement mettre en cause la sécurité des enfants fréquentant le groupe scolaire j'ai imaginé que d'autres parents devaient également se sentir concernés. C'est d'une discussion avec les collègues du conseil d'habitants de la Cavale Blanche, Kérourien et Kéranroux que l'idée de lancer l'opération Pédibus est née. En un mot le Pédibus consiste pour les parents bénévoles à encadrer les enfants sur le trajet maison école ; mes collègues m'ont laissé carte blanche pour initialiser ce projet. Par la suite j'ai appris la mise en place du Pédibus dans d'autres écoles de la région dont celle du Moulin à Gouesnou.

Il fallait donc s'organiser pour appliquer ce concept au groupe scolaire du Questel. J'ai pris contact avec les représentants des parents de l'école du Moulin et de la Mairie de Gouesnou pour recueillir leur expérience et tenter de comprendre comment ils avaient réussi à convaincre les



parents de changer leurs habitudes. En avril 2006 nous nous sommes réunis dans les locaux de l'école du Questel avec 2 personnes responsables de ce projet pour la ville de Brest et une représentante des parents d'élèves de l'école du Moulin. Les personnes de la ville nous ont confirmé que la majorité des élèves habitaient dans un rayon de 800 m autour de l'école. Avec quelques parents d'élèves, nous avons prédéfini 4 trajets pour réunir le maximum d'enfants.

J'ai rencontré Mme Cuinat Guerraz responsable en particulier de Pédibus à BMO avec qui nous avons arrêté le tracé définitif des 4 lignes. Elle m'a facilité la tâche en faisant éditer tous les documents nécessaires à diffuser aux parents d'élèves du groupe scolaire du Questel. BMO nous a prêté les gilets fluo destinés aux accompagnateurs.

Le 6 juin, nous inaugurons avec Mmes Mazurier et Charpentier ainsi que Mrs Merroux et Moreau parents d'élèves motivés, les 4 lignes Pédibus. 25 enfants prenaient ainsi le chemin de l'école, à pied et en toute sécurité.

La fréquentation est encore modeste, il faudra sans doute déployer beaucoup d'é-

nergie pour que les parents prennent pleinement conscience des impacts positifs de Pédibus sur la sécurité, la santé et l'environnement. Mon action ne s'arrête pas là et je vais donc demander aux élus de m'épauler davantage pour rendre concret le concept de « Plan de Développement Durable ». Je pense, en particulier, à l'intervention conjointe des services de Santé de la Ville et de l'élue aux déplacements Marif Loussouarn pour sensibiliser les parents aux bienfaits de la marche à pied, à la diminution de la pollution liée à la moindre utilisation de leur véhicule sur de petits trajets et aussi à l'économie d'essence qu'ils pourraient réaliser.

Il faudra aussi convaincre les parents que le développement du Pédibus constitue un acte citoyen qui concerne directement leurs enfants et contribue à leur bien-être actuel et futur. ■

Sylvie SABOUREAU assistée de Daniel VANHOOLAND Rive Droite

